



COMMUNE DE LUSSERY-VILLARS
Municipalité

Décisions municipales de août 2023

Dates	Sujets / décisions
07.08.2023	a décidé d'autoriser la société Swiss Geo Energy, dans le cadre de la campagne d'acquisition de données géophysiques, à faire circuler des camions-vibreurs entre 20h et 6h sur les routes cantonales et communales de notre village.
07.08.2023	Selon la loi et la pratique actuelle, la collecte et la valorisation de vieux textiles est soumise à autorisation. Une concession a été signée entre la commune et Texaid afin de continuer sur le même principe. Soit, de renoncer délibérément à rémunérer les organisations d'entraide de TEXAID
07.08.2023	de s'opposer au projet de renaturation de la Venoge au Moulin de Lussery-Villars, délimitation de l'espace réservé aux eaux (ERE), remblayage de l'ancien canal de Bois de Vaux, expropriation pour cause d'intérêt public, défrichage et reboisement de compensation, sur le domaine public cantonal « La Venoge » sur le territoire des Communes de Lussery-Villars et Daillens. Une discussion est demandée
14.08.2023	D'accepter la demande de pose de palissades pour Daniel Marmet route d'Eclépens 10.
29.08.2023	De mettre la salle des Vergers à disposition gratuitement pour des cours de gym donnés par Rosa Brocard, le mercredi 19h30 à partir du 18.10.2023.